



WERENTZ '

COMMUNE DE WERENTZHOUSE
BULLETIN N° 9—MARS 2025

LE MAG !



Un grand merci aux bénévoles des deux journées citoyennes annuelles ainsi qu'aux autres bénévoles présents toute l'année, pour leur implication !

MAIRIE - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Illiwap : s'inscrire sur https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse_68363

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h—Mardi et jeudi : 14h-17h—mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence Maire et Adjoints : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

Décharge du Buchholtz (déchets verts) : définitivement fermée

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH -Tél. : 03.89.08.36.20 - mail : accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

CONTACTS

ORDURES MENAGERES-TRI-DECHETTERIE : antenne d'Altkirch (tél. : 03.89.08.36.24—mail : bien-trier@cc-sundgau.fr) -

Les sacs à tri et à biodéchets peuvent être retirés à la mairie de Werentzhouse

L'antenne de Waldighoffen est fermée au public (sauf pour le pôle enfance –jeunesse : veuillez sonner)

EAU, ASSAINISSEMENT ET URGENCE FUITE D' EAU : numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : appeler le 03.89.08.47.57

| ASSOCIATION | CONTACT | TELEPHONE | OBSERVATIONS |
|---|--|--|--|
| AMICALE DES DONNEURS DE SANG | M. DOMINGUEZ Cédric | 03.89.70.54.69 | |
| ACSL | M. WELKER Christian M. RAUSER Christian | 06.07.11.31.29 06.45.02.09.90 | Gestion salle polyvalente et réservations |
| ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY | Mme LINDER Jocelyne | 03.89.40.72.78 | |
| ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN | Mme GRIMLER Geneviève | 03.89.40.50.47 | |
| SUND'GO'THAI ANIMATION | M. GUTZWILLER Eric | 06.19.44.13.60 | |
| CLUB DU 3EME AGE | Mme MONA Brigitte | 03.89.40.33.95 | |
| CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE | M. VILLERMET Mickaël | 03.89.08.22.03 | |
| UNION SPORTIVE | M. KEMPF Pascal | 06.08.31.63.94 pasbrikhd@orange.fr | Tennis de table |
| ACCW | Mme PFIFFER Esther | 06.67.41.37.58 | Organisation marché de Noël et autres manifestations |
| ASSOC. KLIKA OHNA MASS | M. RUNSER Thomas | 06.70.09.06.39 | Organisation carnaval |



EDITO DU MAIRE

Ensemble, poursuivons notre chemin pour faire de Werentzhouse, une commune où il fait bon vivre, une commune qui regarde l'avenir avec confiance et ambition.

Mesdames, Messieurs,

Les années passent et ne se ressemblent pas, mais il semblerait que 2024 ait tout de même été une année de tous les records : record de pluviométrie et de phénomènes climatiques extrêmes, guerres qui s'enlisent voire s'amplifient, instabilité politique croissante en Europe et dans le monde, activité économique en berne, et j'en oublie certainement.

Mais 2024 c'était aussi les Jeux Olympiques de Paris et l'achèvement de la reconstruction de Notre Dame, sans oublier l'inauguration de notre zone de loisirs. Retenons donc le côté positif des choses, ça fait du bien au moral.

Chaque jour, nous mesurons la chance que nous avons d'habiter, ici, à Werentzhouse, dans le Sundgau !

Que ce soit à travers nos paysages naturels, à travers notre patrimoine bâti ou encore à travers nos équipements culturels et sportifs, notre commune, notre territoire, dispose d'atouts remarquables. Chaque jour, avec l'équipe municipale, nous agissons pour préserver cette qualité de vie parce que je crois profondément que dans un monde en proie aux menaces de toutes sortes, dans un pays sans cesse plus en désordre, la commune reste un repère, demeure le bon échelon, celui de la proximité et de la stabilité.



MEILLEURS VŒUX ! 🌟 🌟 🍷 🍷

Accompagné du Conseil Municipal et entourés des élus des commune voisines, j'ai présenté, le 5 janvier dernier, mes vœux pour cette nouvelle année 2025. Ce moment traditionnel de convivialité est aussi une cérémonie d'échanges démocratiques. Elle constitue ce lien qui me permet de remercier tous ceux qui participent à la vie de la commune. Tous méritent ma reconnaissance, les Conseillers Municipaux, le personnel communal dont je félicite le sérieux et l'efficacité, les présidents et membres des associations, les bénévoles, les habitants qui s'investissent.

Vous pouvez retrouver la vidéo rétrospective 2024 des moments forts et des événements marquants, qui ont rythmé la vie de notre belle commune sur notre site internet et notre page Facebook. Une année riche en partage, en émotions, en souvenirs...

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés et comme le clamait Victor Hugo, **« C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ».**

Je pense également à tous les services publics, à l'Education, aux autorités civiles et militaires, aux services de santé, à l'ONF qui gère nos forêts, mais aussi aux collectivités territoriales et services de l'Etat avec qui nous entretenons des rapports constructifs que ce soit la Région, la CEA, les services de la préfecture et bien sûr la Communauté de Communes Sundgau. C'est rassurant pour un Maire de savoir qu'il n'est pas seul et qu'il peut compter sur tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour votre bien-être. Que cette année nous permette de continuer à collaborer dans la sérénité avec la volonté de réussir, de rendre notre village, notre territoire toujours plus accueillant et attrayant, afin de bien vivre ensemble !

L'année écoulée a été riche en événements, en projets et en défis pour notre commune. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer notre cadre de vie. Les travaux de modernisation et d'entretien

de nos infrastructures ont été menés avec volontarisme, tout comme nos actions en faveur de l'environnement et du patrimoine dans un contexte budgétaire très contraint.

C'est grâce à vous, à l'énergie, à l'engagement et aux talents de chacun que nous pouvons construire un avenir solide.

Ainsi, à Werentzhouse, 2024 aura été principalement marquée par

L'inauguration de la zone de loisirs, une belle journée passée ensemble, un bel espace qui permet aux enfants, aux jeunes et moins jeunes de se retrouver, de pratiquer du sport, de s'amuser.



Cette zone, c'est un peu notre médaille olympique. Merci à tous ceux qui ont permis et participé à la réalisation du projet.



Les travaux d'assainissement réalisés par la ComCom Sundgau dans la rue de l'Ecole et du Vignoble. 6000 € à charge pour la commune pour des travaux annexes (démolition, branchement école, conduite eau pluviale...). Reste la réfection de la chaussée qui sera réalisée dans les prochaines semaines.

La réouverture du captage d'eau potable (sources du Gehrenbach) le 8 novembre dernier, après 20 ans de fermeture due à une pollution aux atrazines. Merci aux agriculteurs pour leurs efforts, pour la modification des méthodes de cultures afin de préserver les ressources en eau. Ce ne sont pas moins de 100m³/ jour d'eau potable qui alimentent à nouveau la commune.



Le démarrage du chantier de la construction du hangar et de box de stockage de matériaux. Les travaux de terrassement et les fondations ont été réalisés. Le montage du hangar est en cours. (coût prévisionnel : 161000 € TTC), projet pour lequel nous ne bénéficions malheureusement pas de subventions.

L'aménagement de chemins forestiers (4668 € pour celui menant aux sources, et 6400 € pour celui à proximité de l'ancienne décharge).

L'acquisition d'une parcelle forestière pour 1240 € en limite du domaine communal.

La déconnexion des fosses au 1 rue de Bâle et la réfection de la cour pour 10400 €.

Divers petits travaux à l'école pour 1160 €, dans les logements pour 3600 €, achat matériel, réparations pour 2100 €.

Le traçage routier : sécurité autour de l'école, zone 30... pour 2450 €.

Dans le cadre du programme **Village d'Avenir**, lancement avec l'ADAUHR des études de rénovation du logement de l'ancienne gare, de la mise en place de panneaux photovoltaïques et éventuellement la construction d'une salle d'exposition destinée, entre autres, au Musée des Amoureux sur le site (coût des études 19300 €, des demandes de subventions vont être déposées).



Alfred de Musset a dit : *"Voir, c'est savoir ; vouloir, c'est pouvoir ; oser, c'est avoir."*

Et si c'était le moment d'oser ?

Rendre un village agréable à vivre demeure finalement assez simple, c'est une question de choix : il s'agit de conserver son patrimoine, tout en éloignant les tendances illégales (notamment en urbanisme), de garantir le fonctionnement de sa structure éducative et de ne pas recourir systématiquement à l'augmentation des taux d'imposition. Cette recette semble simple, mais quand on est Maire, il en faut de la patience pour être disponible et présent quotidiennement, il en faut de l'énergie pour protéger et défendre nos intérêts locaux, il en faut de la volonté pour circuler dans le labyrinthe administratif.

2025 est la dernière année complète de notre mandat. Une dernière ligne droite pour accomplir notre tâche conformément aux engagements pris devant vous lors des élections municipales de 2020. En ces temps complexes soyez assurés de ma détermination pour vous servir.

Ainsi, nous renouvelons tous ces événements festifs et fédérateurs qui font de notre commune un lieu de vie convivial, sportif, culturel... et d'autres projets viendront enrichir cette nouvelle année.

A notre magnifique jeunesse, j'adresse cette « réflexion » : croyez toujours en vos rêves, que votre regard se porte sur le « monde de demain » ... votre monde... qui sera ce que vous en ferez !

Un Conseil Citoyen des jeunes a été instauré, ils ne sont que 8 pour l'heure, alors j'invite d'autres jeunes intéressés par la démarche à les rejoindre car ils ne manquent pas d'idées (rampe pour vtt, toboggan, tournoi sportif, animations...). Alors en additionnant mes idées et les leurs, l'année 2025 sera explosive, créative, pleine de promesses et de nouveaux défis à relever.



L'une de nos autres ambitions reste l'accueil de nouveaux habitants sur la commune : des parcelles viabilisées sont disponibles et je vous invite à contacter la Mairie, pour tout renseignement.

Nouveaux arrivants (rappel) : Les personnes qui se sont récemment installées dans le village sont cordialement invitées à venir se présenter en Mairie, afin de recevoir tous renseignements utiles sur WERENTZHOUSE, se voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets, demander leur inscription sur la liste électorale, le cas échéant, prendre connaissance des démarches administratives accompagnant leur changement de domicile, etc...

En 2025, Werentzhouse continuera à se transformer, à s'embellir, à voir de nouveaux équipements émerger afin d'améliorer et moderniser toujours et encore votre cadre de vie.

Au programme

Piste cyclable : aménagement de chemins AF pour relier Werentzhouse à la piste cyclable Bouxwiller-Durmenach pour 48270 € (demande de subventions en cours, partenariat avec la ComCom)

L'achat de matériel divers pour l'atelier communal pour 19000 €
La construction d'un abri à animaux à proximité du hangar
La mise en leds des luminaires des bâtiments communaux pour 29000 € (en attente subventions Fonds vert).

Ecole : étude de mise en conformité - travaux d'accessibilité et de sécurité

Des travaux de mise en normes à la salle polyvalente nécessaires suite au passage de la commission sécurité pour 5600 €, achat, avec l'ACSL de tables et chaises supplémentaires pour 15900 €

Mise à niveau des regards dans les rues de Ferrette et de Bâle pour 11000 €

Forêt : mise en place de barrières et panneaux d'interdiction de circuler pour 5000 €

Assainissement : poursuite des travaux programmés par la ComCom (en 2025/2026 : Grand 'Rue, rue des Sapins, rue des Chênes - mise en place d'un déversoir d'orage rue des Lilas, rue des Anémones).



Le budget 2025 sera serré et imposera aux communes un certain nombre de ponctions et restrictions, au travers des baisses de subventions et des baisses de dotations, des augmentations de prélèvements, de moindres compensations de TVA, ce qui conduira inévitablement à une réduction de nos capacités d'autofinancement. Le calcul est simple : moins de recettes et plus de dépenses = moins de résultats.

Mais là encore, positivons et continuons à faire des projets pour notre commune, à réaliser de nouvelles choses pour améliorer le bien-être et le bien vivre dans notre village. Sans investissement, un village se meurt, alors nous poursuivrons nos efforts dans la mesure des capacités de notre budget et toujours en sollicitant l'appui de la CCS, du Pays du Sundgau ainsi que les subventions de l'État, de la CEA et de la Région, selon la nature des projets.

2025 marque déjà le 1^{er} quart du 21^{ème} siècle, alors allons de l'avant : **Kopf hoch un weiter !**

Nous continuerons à gérer Werentzhouse avec les valeurs que nous partageons tous, avec conviction et passion, avec audace, ambition et courage, dans le respect de chacun et chacune d'entre vous ! Pour ma part, je serai toujours attentif à vos observations, attaché à une concertation constructive.

OUI, être maire, c'est être à vos côtés, c'est travailler avec vous, pour vous, partager des idées et des moments de vie.

Ensemble, continuons de créer autour de nous, ce bien-être, cette qualité de vie, et cette chaleur humaine, cet amour, dont le Monde a tant besoin.



« Le passé est mort. L'avenir est incertain. Le présent est tout ce que vous avez. Alors mangez, buvez et vivez joyeusement » - disait Albert Einstein

Alors que février est bien installé, que la magie de la St-Valentin opère, que la saison du carnaval démarre et que l'air se charge de promesses printanières, c'est l'occasion de célébrer non seulement l'amour romantique, mais aussi l'amitié, la solidarité et les liens qui nous unissent en tant que communauté.

La clef du bonheur et d'un avenir enthousiaste demeure dans nos mains et il nous appartient par nos choix, nos actions et nos comportements d'ouvrir la porte qui relie l'espérance à la réalité.

Vous souhaitant, bonne lecture de ce bulletin, je terminerai mon propos en remerciant les forces vives, l'équipe municipale, le personnel communal, les dirigeants et membres d'associations, les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour que l'on dise : « **N'est-elle pas belle la vie à Werentzhouse !** Restons mobilisés afin de faire de Werentzhouse un village où l'avenir est beau !

Au plaisir de vous rencontrer,
Eric Gutzwiller, votre Maire



Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Séances des 22 juillet, 23 septembre et 9 décembre 2024

La version intégrale est consultable sur le site de la commune (www.werentzhouse.fr) et affichée en mairie

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoints au Maire : MM. et Mme WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio, MATHIOT Denis

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, BILGER Christophe, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LE FAVI Mario, MONA Brigitte, MULLER Sylvie, THEURILLAT Jonathan

Séance du 22 juillet 2024 : M. CHONG KEE Sténio (excusé, procuration donnée à M. MATHIOT Denis) ; M. BILGER Christophe (sans procuration) ; absent non excusé : M. Julien LAMY

Séance du 22 septembre 2024 : M. CHONG KEE Sténio, 3^{ème} Adjoint (procuration donnée à MATHIOT Denis) ; Mme KLOPFENSTEIN Nicole (sans procuration donnée) ; Mme LACHAT Claudia (procuration donnée à Audrey ANTHONY) ; M. LAMY Julien (procuration donnée à Eric GUTZWILLER)

Séance du 9 décembre 2024 : Mme MANGOLD Karine, 2^{ème} adjointe (procuration donnée à GUTZWILLER Eric) ; Mme ANTHONY Audrey (procuration donnée à Hubert WOLF), M. LAMY Julien (sans procuration) ; M. THEURILLAT Jonathan (sans procuration)

AFFAIRES FINANCIERES

LIGNE DE TRESORERIE

Le maire est autorisé à contracter une ligne de trésorerie de 100 000 € si le besoin budgétaire s'en fait ressentir.

AFFAIRES FINANCIERES DIVERSES

Répartition des frais de loyer des deux presbytères : une première réunion a eu lieu afin de déterminer les règles de prise en charge des loyers des deux presbytères de Ferrette et Ligsdorf, la Communauté de paroisses (9 membres à ce jour) s'étant élargie à 17 communes.

Participation aux frais de fonctionnement des classes bilingues de Ferrette : le syndicat scolaire du Jura Alsacien nous propose une participation annuelle de 150 € par enfant scolarisé dans leurs classes bilingues, domicilié dans notre commune. Le conseil Municipal, demande que les communes hébergeantes du secteur harmonisent leurs tarifs (130 € par exemple), Waldighoffen ayant fixé sa participation à 120 € et Folgensbourg à 124 €.

Demande de subvention émanant de l'association « les as du temps libre » en date du 16.06.2024 en vue de financer l'achat d'un binoculaire. Considérant que cette association anime depuis plusieurs années, à titre gratuit, la manifestation communale « le jour de la nuit », il est décidé à l'unanimité de lui attribuer une subvention de 500 €.

Territoire d'Energie Alsace nous demande nos projets de travaux en 2025-2026 concernant l'enfouissement des lignes électriques ; le maire propose de programmer la rue de l'école et la rue du vignoble.

Archiviste en 2025

Accord est donné pour une nouvelle mission de 5 jours en 2025 qui permettra de coter les boîtes/articles à inventorier, commencer le travail sur l'arborescence des fichiers sur le serveur communal et sensibiliser les agents aux bonnes pratiques de gestion documentaire des espaces de stockage numérique. Coût : 300 €/jour + frais de déplacement.

Redevance d'occupation du domaine public GRDF

Il est institué une redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz gérés par GRDF.

Passage au CFU (compte financier unique)

Le maire propose de passer au CFU qui fusionnera les comptes administratif et de gestion, à partir du 1.1.2025.

Achat de cadeaux

En complément à la délibération du 5.2.24, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise la dépense suivante : anniversaire (décennie et uniquement à partir de 50 ans) des élus communaux en activité ; montant maximum : 300 €.

Occupation du domaine public

Le Maire explique : la sàrl AUX SAVEURS DU SUNDGAU sise à Seppois le Bas, 19 rue de Bâle a sollicité une autorisation pour la mise en place de distributeurs de plats cuisinés et autres produits alimentaires dit l'Ami Ben, à l'ancien emplacement du distributeur de pizzas (près de l'atelier communal). Le maire propose de signer une convention identique à celle signée avec SAS SANCARL (pizzas). Principales clauses : occupation temporaire de 3 ans à compter du 01.01.2025 ; redevance : 100 € par mois, révisée annuellement suivant indice du coût de la construction ; à acquitter le 1^{er} du mois ; frais (électricité, entretien du site...) à la charge de l'occupant. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Diverses commandes ou dépenses engagées

Tracage : réception du devis de MSR concernant le tracage au sol de bandes routières, création d'une zone bleue sur le parking de la mairie, pose de panneaux thermocollés (limitation de vitesse, zone 30), interdiction de stationner près de l'école pour un coût de 2045.15 € HT.

Entretien des espaces verts : propositions de devis en vue d'une décision au cas par cas

Ets Messinger Roppentzwiller : 11026 € HT (voir détail des prestations) ; ets Schwob Koestlach : 5543 € HT (voir détail des prestations) ; Régio service plus à Kappelen : mise à disposition de deux jardiniers pour 35 € HT de l'heure par agent.

Il est décidé que la taille des grands arbres sera réalisée cet automne/hiver ; la réalisation des autres travaux sera décidée au printemps.

Assainissement rue de l'école et rue du vignoble (frais à la charge de la commune)

Curage de regard et réparation réseau EP - 2464.20 € TTC ; raccordement EU école - 1800 € TTC ; obturation d'une conduite - 1467.60 € TTC.

Ecole

Planche de dilatation - cache mur-plafond pour 1159.20 € TTC (dû aux mouvements de sol/joints de dilatation)
Visite du préventionniste de la DSDEN 68 : le rapport indique notamment (travaux à prévoir : mise en place d'une porte entre les deux classes, vérification annuelle électricité et blocs de secours, obligation d'un classement en ERP5....). M. WOLF Hubert prendra contact avec le SDIS 68 qui est compétent pour décider des travaux à entreprendre.

AFFAIRES DOMANIALES

INVESTISSEMENT EN COURS

Aire de loisirs multigénérationnelle

A la suite d'une erreur de calcul du maître d'œuvre, l'avenant n° 1 est rectifié comme suit :

| | Tranche ferme | Tranche opt. 1 | Tranche opt. 2 | Total |
|---------------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Marché initial | 157341.20 | 136097.40 | 15817.79 | 309256.39 |
| Avenant 1 erroné | + 2769.63 | + 5569.95 | + 1989.52 | + 10329.10 |
| Avenant 1 rectifié | + 2769.63 | + 6967.04 | + 1989.52 | + 11726.19 |
| Nouveau montant du | 160110.83 | 143064.44 | 17807.31 | 320982.58 |

Construction d'un hangar communal et de silos

Lors de la séance du 23.09.2024, le conseil municipal a autorisé le maire, le cas échéant après avis pris auprès des adjoints ou des commissions dédiées, à attribuer les marchés à l'issue de la négociation des prix, dans la limite du coût d'objectif global des travaux fixé dans la délibération du 10.04.2024, soit 125 000 € HT.

Après analyse des offres, les marchés ont été attribués comme suit ; les travaux ont démarrés en début novembre.

Marché : total estimatif HT : 125000 € ; total marchés attribués HT après négociation : 116940.43 €

| Lot | Entreprise retenue | Estimatif HT | Prix offre de départ HT | Prix après négociation HT |
|-------------------------------------|------------------------------|--------------|-------------------------|---------------------------|
| Gros œuvre hangar | Ets Fuetterer - Winkel | 45794.35 | 46279.34 | 44890.96 |
| Charpente métallique hangar | Ets Mary - Waldighoffen | 27912.50 | 29362.50 | 29300 |
| Couverture bardage zinguerie hangar | Ets Réal toiture Mulhouse | 27664.80 | 23519.13 | 21802.50 |
| Construction silos de stockage | Ets Fuetterer - Winkel | 23557.80 | 21594.81 | 20946.97 |

Le Conseil Municipal prend note également d'une dépense supplémentaire hors marché à ce jour : nettoyage de la zone par les ets Roll pour 882 € TTC. Nécessité de niveler l'accès par apport de matériaux ; la commission compétente se rendra sur place en vue de l'établissement d'un devis.

BASSIN DE RETENTION : mesures compensatoires

Dans le cadre de l'aménagement du bassin de rétention, le bureau d'études Ecoscop a finalisé l'étude d'impact. Une des conclusions montre un impact sur des zones humides nous obligeant à proposer des mesures compensatoires. Une réunion a eu lieu le 1.7.2024 avec Rivières de Haut-Alsace, le bureau d'étude ECOSCOPE, M. Capron, les élus. Aucun site proposé ne peut être retenu hormis un fossé classé cours d'eau vers la piste cyclable de Bouxwiller (mais ce sont des propriétés privées). Les sites pressentis en forêt ne conviennent pas car il ne s'agit pas d'une création de zone humide. Il est possible de prévoir une compensation dans une commune voisine. Le maire informe l'assemblée que le projet ne pourra pas être réalisé sans compensation.

PROJETS D'ACQUISITIONS ET VENTES DE TERRAINS

Vente d'un délaissé issu du parking de la mairie

Après consultation des riverains, il est décidé de vendre ce délaissé à un prix de 7500 € forfaitaires (1.56 ares). Le maire est chargé d'instruire le dossier.

Proposition de vente par un particulier d'une parcelle forestière (section 5—parcelle 11—62.27 ares attenante à la forêt communale) : la commune propose le prix de 50 € l'are (pas d'accès, pas de bois de valeur)

Proposition de vente par un particulier d'une forêt située en bord du Gehrenbach (bois de peu de valeur) et d'une parcelle située rue de Ferrette en zone inondable (section 6—parcelles 150-151-152 : 50.43 ares et parcelle 50—section 2 : 13.32 ares). Proposition de prix : 50 €/are pour les parcelles forestières et 80 €/are pour la seconde parcelle.

ALIGNEMENT DE LA RUE DU MOULIN

Le Maire explique : en 2005, un plan d'alignement de la rue du moulin a été mis en place ; un propriétaire n'a pas donné son accord. Après renseignements pris (valide à ce jour), la largeur minimale pour une voie en sens unique est de 3 m pour la circulation des engins d'incendie et de 4 m pour la mise en place d'une échelle aérienne (s'entend hors stationnement). La voie actuelle a au minimum 4 m.

Une réflexion doit être menée par la commission compétente en tenant compte de tous les effets de ce plan d'alignement, qu'il soit maintenu ou abandonné.

VILLAGE D'AVENIR

Le Maire explique :

Suite à une réunion avec Mme MAGNY, Préfecture du Haut-Rhin et l'ADAUHR et après discussion, il est envisagé d'étudier (étude de faisabilité) la rénovation des logements au-dessus de l'ancienne gare et le déplacement du musée des amoureux sur le site de la salle polyvalente ainsi que la mise en place de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture de la salle polyvalente.

Une convention de maîtrise d'ouvrage nous est proposée par l'ADAUHR, sise à COLMAR.

TRANCHE FERME : Etude de faisabilité (état des lieux : plans, diagnostics, analyses, accessibilité.... ; définition des besoins, objectifs et enjeux ; élaboration de deux scénarios de réhabilitation ; évaluation des coûts)

TRANCHE OPTIONNELLE

Phase 1 : élaboration d'un programme technique détaillé sur le choix d'une des variantes ; **phase 2** : assistance à l'or-

ganisation de la contractualisation (choix du maître d'œuvre)

COUT : 16085 € HT (dont phase 1 : 6835 € HT ; dont phase 2 : 9250 € HT)

Des subventions sont possibles pour les études, notamment au titre du fonds vert.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe pour le lancement des études.

GESTION DE LA FORET COMMUNALE

Prévisions de coupes de bois

L'ONF a décidé qu'à partir de maintenant le prévisionnel des coupes de bois ne sera diffusé qu'en début d'année suivante. M. Capron nous informe qu'il envisage de faire couper mi-octobre dans la 4 (pour les commandes individuelles) ; dans la 5 (230 m3 de hêtre) ; dans la 12 (451 m2 de chênes et hêtre).

Il souhaite favoriser le chêne dans la parcelle 12, une essence qui tiendra mieux face au réchauffement climatique ; pour cela il conviendra de prévoir des travaux de dégagement régulièrement. M. Capron nous signale que le prochain problème que va rencontrer la commune au niveau de l'exploitation est lié à la présence d'une mousse rare (pas d'exploitation à 30 m autour). M. MATHIOT Denis est d'avis de faire couper 50 % des bois proposés au maximum. La commission de la forêt est chargée de la décision.

Décision de la commission : parcelle 4 : accord (pour du bois sur pied principalement- bois d'affouage) ; parcelle 5 : ne sera pas exploitée ; parcelle 12 : accord pour la proposition de M. Capron

AFFAIRES GENERALES

COMPTE RENDU DES DELEGUES ET COMMISSIONS

SIAS (Mme Audrey ANTHONY) : les statuts ont été votés par le SIAS. Concernant la réfection de la toiture de l'école, un prêt a été souscrit par le SIAS. Il est envisagé de fêter les 30 ans de sa création.

Conseil d'école (Mme Karine MANGOLD) : une pétition est en cours ; des parents n'approuvent pas le principe de plusieurs niveaux par classe.

PERSONNEL COMMUNAL

Convention de participation à la prévoyance : elle est prolongée d'un an (titulaire : CNP Assurance et RELYENS) en raison d'incertitudes concernant l'évolution de la prévoyance. Les tarifs sont réactualisés. Elle concerne les garanties incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95 % du revenu de référence et en option une garantie décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA).

Création d'un poste en vue du remplacement de la secrétaire de mairie

Le Maire explique que Mme ABT Catherine, secrétaire générale de mairie, envisage de prendre sa retraite en 2025 ; il convient de lancer une consultation pour la remplacer. Les décrets pour la réforme du poste de secrétaire général de mairie viennent de paraître. A compter du 1.1.2028, dans les communes de - de 2000 habitants, le SGM doit être au minimum classé en catégorie B.

Il est par conséquent créé un emploi permanent de secrétaire général de mairie relevant des grades d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ou d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, de rédacteur, de rédacteur principal de 2^{ème} classe, de rédacteur principal de 1^{ère} classe ou d'attaché territorial à raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 h.

CHASSE COMMUNALE 2024-2033

Nomination d'un référent chasse

Sur proposition de M. SUTTER Gérard, locataire de la chasse, M. GREDER Gilles (permissionnaire) est nommé référent local de la chasse.

Réglementation de la circulation

Le locataire de la chasse souhaite que toute circulation de véhicules sur les chemins forestiers (surtout versant rue du vignoble) soit interdite sauf ayant-droits (exploitation de la forêt, chasseurs, propriétaires privés, secours...). Le Maire est compétent dans ce domaine. Il précise que toutes les propositions des chasseurs ne seront pas retenues (hors forêt notamment). Le Conseil Municipal en prend note.

Adhésion au GIC 27

Renouvellement de l'adhésion de la commune au GIC27 pour la nouvelle période de chasse.

Rôle du GIC : les GIC ont été mis en place par le Préfet pour une gestion du cheptel gibier par l'aménagement du territoire et les modes de chasse adaptés aux secteurs. Les locataires sont adhérents obligatoirement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Le conseil municipal a pris bonne note des rapports d'activité, rapport annuel sur l'eau, rapport annuel sur la collecte et l'élimination des déchets, rapport annuel assainissement 2023. Ils sont consultables par le public.

CONTRAT TRIENNAL AVEC LA SPA

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat signé avec la SPA, qui nous propose un nouveau contrat triennal 2025-2027 concernant la fourrière, le précédent contrat arrivant à échéance le 31.12.2024.

Tarifs : 2022 (0.79 €/habitant) ; 2023 : 0.80 € ; 2024 : 0.81 € ; 2025 : 1.10 € ; 2026 : 1.15 € ; 2027 : 1.20 €. L'augmentation importante est justifiée par l'augmentation des coûts opérationnels : entretien des infrastructures, alimentation des animaux ; soins vétérinaires ; nouvelles exigences en matière de réglementation ; amélioration continue de leurs services.

Pour rappel le contrat concerne la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique (- 40 kg) et gestion de la fourrière animale ainsi que le trappage des chats errants. Durée du contrat : 1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

PCS ET DICRIM

DICRIM : état des risques pour la commune ; nous sommes soumis aux risques suivants (sismique, inondation, coulée de boues, effondrement de cavités souterraines, phénomène retrait gonflement argile, radon, tempête, transport matières dangereuses y compris gaz, engins de guerre). La mise à jour est en cours.

PCS : document recensant les moyens locaux en cas de catastrophe

Des personnes ont été nommées comme le directeur des opérations de secours, les équipes coordination, les équipes terrain etc... Recensement auprès de la population : des recensements sont lancés par flyer à compléter pour les personnes vulnérables, les personnes ressources, les détenteurs de matériel et véhicules utiles.

CONSEIL CITOYEN DES JEUNES

Proposition du maire : M. le Maire propose la création d'un Conseil Citoyen des Jeunes (CCJ) de Werentzhouse qui aura pour objectif de promouvoir la citoyenneté et la démocratie participative entre les jeunes, les élus et les adultes en général. Il permettra aux jeunes d'agir concrètement pour leur commune. Cette instance bénéficiera de sa propre feuille de route et de son propre budget pour réaliser ses projets.

Objectifs : permettre aux jeunes de proposer des activités qui pour la plupart revêtent une dimension citoyenne et/ou favorisant le vivre ensemble dans la commune tels que des opérations solidaires, des opérations environnementales (nettoyage du village...), l'organisation de jeux, de tournois sportifs.. ; proposer aux élus municipaux des pistes de réflexion, des idées d'équipements communaux ou des fêtes pour les jeunes... ; faire participer les jeunes à la vie municipale, aux cérémonies, aux commémorations...

Fonctionnement : les règles restent à définir ; cependant il n'y aura pas d'élections, l'animation et la présidence sera confiée à des élus.

Le conseil municipal décide d'instituer un comité consultatif de la jeunesse nommé « Conseil citoyen des jeunes de Werentzhouse » pour la durée du présent mandat ; de fixer sa composition à 10 à 20 membres, fréquentant les classes de CM1 jusqu'à la 3^e ; de préciser que ce comité consultatif pourra être consulté, à l'initiative du maire, sur tout projet communal intéressant la vie des jeunes ; le Maire est chargé de recenser les jeunes habitant la commune, intéressés par le projet. Règles de fonctionnement : le Conseil Citoyen des Jeunes est présidé par le Maire ou son représentant. Le groupe se réunit toutes les 4 à 6 semaines en fonction du calendrier scolaire, des projets et des disponibilités des jeunes. Les jours et heures des réunions seront définis au fil de l'eau et auront lieu, soit en mairie, soit au dépôt communal, pour préparer les actions et planifier les projets. Le CCJ bénéficiera de son propre budget. Le budget annuel alloué sera discuté lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Séance du 9.12.2024

Compte-rendu par le maire des premières réunions : 7 jeunes sont intéressés (10-12 ans), ce qui est peu pour constituer une équipe. Des idées : de manifestations, tournois sportifs, mise en place d'une rampe à vélo, d'un toboggan sur la butte, etc. Pour mener à bien ces projets, la participation des parents et des membres du conseil municipal serait indispensable. Il est décidé de prospecter encore et de remettre ce point à l'ordre du jour d'une prochaine séance (vote d'un budget).

RGPD

Renouvellement de la convention 2025- 2026 avec le CDG68 pour une mission mutualisée d'accompagnement ; le CDG54 est désigné comme étant le délégué à la protection des données, personne morale de la collectivité.

SIAS—modification des statuts

le comité du SIAS BDRW a adopté les nouveaux statuts du Syndicat lors sa séance du 24 juin 2024. Les statuts précédents avaient été approuvés par arrêté préfectoral du 19.12.2016. Les modifications concernent principalement (liste non exhaustive) les modalités de gestion des charges d'investissement et de fonctionnement pour les classes de maternelle et élémentaires ; les modalités de dissolution ou de retrait d'une commune, d'entrée d'une commune ; les fonctions du comité et représentation des communes. Le projet est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Eclairage public : coupures de nuit (ajustements) ; les coupures ont été stoppées (sauf dans le quartier des lilas) et la baisse d'intensité est testée

Entretien des espaces verts : nous ferons appel à une entreprise pour l'entretien des massifs

Recensement de la population 2025 : il est reporté d'une année (soit en 2026) car il n'y a pas eu de recensement courant 2021 en raison du covid (normalement tous les 5 ans, dernier recensement pour nous : 2020)

Inauguration de la réouverture des sources : 8 novembre 2024

Poubelles des abribus : seront retirés car elles ne contiennent que des déchets ménagers, litières de chats...

Opération « qui sera le sportif de l'année 2024 » organisée par la Com com Sundgau : le maire souhaite proposer Flor-Ann MATHIOT, championne de France UNSS 2024 - discipline badminton ; le conseil municipal donne un avis favorable.

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole KLOPFENSTEIN : signale que de nombreuses bouches à clé sont manquantes ; c'est dangereux pour les vélos notamment. Réponse : la CCS a fait le choix de ne pas les remplacer.

Jonathan THEURILLAT : constate que l'entretien de la zone de loisirs est trop important pour un seul agent technique et suggère de consulter des entreprises.

M. BILGER Christophe : signaler aux particuliers qu'il convient de dégager la végétation qui envahit certains lampadaires (rue des anémones, rue du vignoble).

DÉJECTIONS CANINES : UN PEU DE CIVISME !

La Municipalité déplore, de plus en plus, l'absence de civisme de la part de certains propriétaires d'animaux. Les crottes de chiens laissées dans les espaces publics, posent de nombreux problèmes : des accidents, des désagréments visuels et olfactifs, des problèmes d'ordre civique, mais aussi une dégradation de l'image de la Commune !

Chaque propriétaire de chien est donc prié de ramasser les excréments de son compagnon, que ce soit au milieu d'une rue, sur le trottoir, dans les espaces verts ou dans les massifs !

Pour cela, il suffit simplement de se munir d'un sac pour ramasser les déjections de son animal lors de ses balades !

La propreté de notre Commune repose avant tout sur le comportement responsable de chacun de ses administrés !

La Commune est notre espace de vie, respectons-le !



Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre, notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !

LES GRANDS ANNIVERSAIRES



Mois de janvier 2025

| | | |
|---------------|--------------------|--------|
| Le 2 janvier | KUGELIN Janine | 77 ans |
| Le 4 janvier | MESSIOUD Maria | 85 ans |
| Le 5 janvier | RUETSCH André | 83 ans |
| Le 6 janvier | PATTY Colette | 72 ans |
| Le 7 janvier | PROBST Jean-Pierre | 89 ans |
| Le 21 janvier | LACHAT Agnès | 81 ans |
| Le 23 janvier | SCHITTLY Madeleine | 92 ans |
| Le 25 janvier | BONNOT Marie Rose | 79 ans |
| Le 26 janvier | PROBST Patrice | 70 ans |
| Le 27 janvier | MARY Etienne | 76 ans |
| Le 28 janvier | GELAS Bernadette | 77 ans |

Mois de février 2025

| | | |
|---------------|-----------------------|--------|
| Le 9 février | SCHEIDECK Antoine | 71 ans |
| Le 9 février | KLENE Isabelle | 70 ans |
| Le 15 février | HOFFMANN Marie-Claire | 72 ans |
| Le 16 février | BUCHI Peter | 74 ans |
| Le 18 février | MISSLIN Bernadette | 70 ans |
| Le 23 février | DE JESUS Adriano | 74 ans |
| Le 27 février | BERBETT Nicole | 71 ans |
| Le 28 février | BAUMLIN Joseph | 87 ans |

Mois de mars 2025

| | | |
|------------|---------------------|--------|
| Le 11 mars | DE JESUS Rosa | 73 ans |
| Le 12 mars | KLOPFENSTEIN Nicole | 70 ans |
| Le 15 mars | HOLLER Béatrice | 85 ans |
| Le 15 mars | GILGERT Nicole | 87 ans |
| Le 25 mars | BIERI Stephan | 71 ans |
| Le 26 mars | NIGLIS Huguette | 88 ans |
| Le 31 mars | STACKLER Claude | 76 ans |

Mois d'avril 2025

| | | |
|--------------|--------------------|--------|
| Le 1er avril | PROBST Jean-Louis | 76 ans |
| Le 3 avril | KIELWASSER Patrick | 75 ans |
| Le 7 avril | ECKERT Norbert | 71 ans |

| | | |
|--------------------|---------------------------|---------------|
| Le 8 avril | PATTY Jean-Marie | 71 ans |
| Le 18 avril | INDERBITZIN Claire | 90 ans |
| Le 19 avril | MARTI Bernadette | 88 ans |
| Le 21 avril | DOMINGUES José | 76 ans |

Mois de mai 2025

| | | |
|------------------|-----------------------------|---------------|
| Le 3 mai | BAUMLIN Marie-Jeanne | 84 ans |
| Le 5 mai | STACKLER Annette | 72 ans |
| Le 13 mai | DA SILVA Manuel | 73 ans |
| Le 16 mai | JELSCH Thérèse | 93 ans |

Mois de juin 2025

| | | |
|--------------------|------------------------------|---------------|
| Le 1er juin | MISSLIN Christian | 74 ans |
| Le 7 juin | HOLLER Pierre | 84 ans |
| Le 8 juin | HEINIS Jean-Paul | 82 ans |
| Le 11 juin | SCHMITT Aimé | 72 ans |
| Le 20 juin | GUTZWILLER Marguerite | 84 ans |

Mois de juillet 2025

| | | |
|----------------------|-------------------------|---------------|
| Le 11 juillet | SCHMITT Clémence | 78 ans |
| Le 19 juillet | DOMINGUES Ilidia | 72 ans |
| Le 28 juillet | DA SILVA Susanna | 73 ans |

Mois d'août 2025

| | | |
|--------------------|--------------------------|---------------|
| Le 1er août | KETTELA Pierre | 95 ans |
| Le 1er août | LEROUX Paulette | 93 ans |
| Le 21 août | SCHREIBER J-Henri | 75 ans |
| Le 22 août | GUTZWILLER Robert | 87 ans |
| Le 22 août | SCHOERLIN Joseph | 75 ans |

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des anniversaires (à partir de 70 ans) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lana, née le 16 janvier 2025

Fille de MORE David et de DEIBER Julie

Bienvenue à Lana et toutes nos félicitations aux heureux parents



MARIAGES

Ils se sont unis à Werentzhouse et nous leur adressons nos sincères félicitations !

MEISTER Philippe et MONA Stéphanie le 24 août 2024

DECES

- 29.07.2024 **Mme BASTIEN Monique**, âgée de 56 ans
16.08.2024 **Mme LEBREC Marie Louise**, âgée de 77 ans
30.08.2024 **Mme RUFFNY Thérèse**, âgée de 88 ans
10.09.2024 **Mme GUSSY Marie Louise**, âgée de 77 ans
23.09.2024 **M. LACHAT Erwin**, âgé de 88 ans
30.09.2024 **Mme MULLER Marie Thérèse**, âgée de 97 ans
03.12.2024 **Mme FREIMANN Balbine**, âgée de 87 ans
18.12.2024 **Mme BARTHOULOT Marilyn**, âgée de 44 ans
28.12.2024 **Mme PROBST Marie Thérèse**, âgée de 76 ans

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles .

Les familles/personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des événements de l'état civil (naissance-mariage-décès) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

A NOS AINES, TOUS NOS VOEUX

Mme STAEGEMANN Brigitte,
85 ans le 24 décembre 2024



- KETTELA Pierre, 94 ans le 1^{er} août
LEROUX Paulette, 92 ans le 1^{er} août
MULLER Marie-Thérèse, 97 ans le 18 septembre
GELAS Christiane, 80 ans le 30 septembre
ACEDO Lucien, 80 ans le 22 octobre
KETTELA Fernande, 90 ans le 28 octobre
SCHEIDECK Françoise, 80 ans le 12 novembre
MULLER André, 97 ans le 2 décembre
MANGOLD Christiane, 90 ans le 14 décembre
MESSIOUD Maria, 85 ans le 4 janvier
SCHITTLY Madeleine, 92 ans le 23 janvier
DOPPLER Léa, 90 ans le 24 janvier

Au fil des jours



INAUGURATION DE LA REOUVERTURE
DES SOURCES



TAILLE DANS LE VERGER COMMUNAL



CONSTRUCTION DU HANGAR ET
DES SILOS COMMUNAUX



LE JOUR DE LA NUIT



LES FETES DE FIN D'ANNEE

LA MARCHÉ AUX FLAMBEAUX

La page des associations et de l'école

ACSL (Association Culture, Sport et Loisirs)

Bonjour à toutes et à tous,

Nous espérons que tout le monde a commencé la nouvelle année en pleine forme.

Les 25 et 26 janvier, nous avons pu organiser notre 48ème marche populaire. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles. Nous avons eu tellement d'aide, même de la part de personnes extérieures à Werentzhouse, que c'était un vrai plaisir. Sans le soutien actif de tous, la réalisation de cet événement ne serait pas possible. Grâce à vous tous, l'ambiance était excellente et l'événement a été un véritable succès.

Nous serions d'ailleurs très heureux d'accueillir tous bénévoles disponibles pour renforcer notre équipe et participer à la dynamique de notre village.

Toute l'équipe souhaite vous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

A bientôt !

Le comité de l'ACSL

ACCW

Bonjour à tous,

Que l'année 2025 soit remplie de joie, de bonheur et de bonne santé pour chacun de vous !

C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons partagé la fin de l'année 2024 entre notre beau marché de Noël avec ses 25 exposants en novembre et nos vins chauds près de l'église en décembre.

Samedi 21 décembre, les murs de notre belle église ont vibré sous les instruments et les chants de Noël entonnés par les Bitsch Boys et son public émerveillé... L'ACCW avait à cœur de vous offrir ce beau concert, instant magique qui restera gravé dans nos souvenirs !

L'ACCW poursuivra l'aventure en 2025 avec son Marché de Noël les 15 et 16 novembre ainsi que ses vins chauds les 4 samedis de décembre.

Je tiens à remercier ici ma fidèle équipe, mes chers bénévoles et vous tous qui venez soutenir nos manifestations, merci ! En attendant, prenez soin de vous et passez une belle année 2025.

La Présidente de l'ACCW Esther PFIFFER et son comité.



ASSOCIATION DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN

Chers habitants de Werentzhouse,
Chers amis et fidèles du Musée des amoureux et du patrimoine sundgavien.

Chacun de nous chemine doucement vers le couchant ; en ces trente six ans de présence à Werentzhouse, notre association a perdu quelques membres et l'année 2024 a particulièrement été difficile. Ces fidèles membres ont rejoint une autre étoile.

Malgré ces manques, nous essayons de faire de notre mieux pour répondre à toutes les demandes de renseignements. Nous sommes très sollicités et pas moins de 195 courriers ont été acheminés en 2024 après recherches de photos, de dates, d'évènements.

En 2024, nous avons accueilli les résidents du Doppelsburg de Hirsingue, le Elsasserverein de Bâle, le lycée de Fribourg en Allemagne avec les derniers vétérans des Sittlers qui étaient dans le Sundgau pendant la 2ème guerre mondiale. Une matinée très émouvante, par nos photos, nous avons ranimé plein de souvenirs nostalgiques. Nous avons aussi participé à l'élaboration du fameux jeu « Sundgau », puis les mois passant, nous avons fêté en présence de Monsieur le Maire de Werentzhouse la nomination de Geneviève GRIMLER, coordinatrice de notre association, au grade de « Chevalier des palmes académiques ».

En automne nous avons été sollicités par Patrimoine d'Alsace. Une délégation d'une quinzaine de personnes bas rhinoises ont donc passé l'après midi dans notre petit musée et ont spécialement apprécié l'importance de nos documents et la variété de nos cartes d'amoureux . Dans la prochaine parution de « Trésors d'Alsace » le musée aura une place de choix, un reportage ayant été réalisé. Pour terminer, nous vous suggérons de visualiser le reportage effectué par Roseline dont voici les coordonnées
<https://lalsaciennesepromene.com/images-pain-epices/>

A vous, belle année 2025

Sundgau Riders



Sport for Free

**Découvrez les "Sundgau Riders" : Votre Nouveau
Groupe de Vélo en Pleine Nature !**

**Amateurs de balades à vélo, rejoignez les
"Sundgau Riders", un nouveau groupe créé par la
famille Fuhrer Kévin et la famille Theurillat
Jonathan, passionnés par les sorties en pleine
nature ! Que vous ayez un vélo électrique ou
classique, tout le monde est le bienvenu.**

**Nous organisons des sorties mensuelles, ouvertes
à tous les niveaux, dans un esprit convivial et fun.
Et pour encourager les jeunes générations, nous
organiserons également des sorties spéciales de
temps à autre.**

**Retrouvez-nous sur Facebook pour plus
d'informations et pour rejoindre l'aventure.
(Sundgau Riders).Venez pédaler avec nous pour
le plaisir et la découverte !**

CONSEIL DE FABRIQUE

Chers paroissiennes et paroissiens,

Tout d'abord nous vous adressons tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2025 !

Retour sur 2024 qui fut une année importante pour notre paroisse car nous avons enfin pu mener à bien le projet de repeindre notre église et quel beau résultat ! Une belle renaissance après quarante ans et tout cela grâce à votre générosité et celle de nos défunts qui, comme Mme Joséphine Rottner, a décidé de léguer une bonne partie de son héritage à notre fabrique. Tout comme chaque rivière contribue à alimenter nos grands fleuves, chaque don est important pour achever nos grands projets, alors encore merci à tous, quel que soit votre geste ! Je n'oublie pas non plus tous nos bénévoles qui donnent de leur temps pour le ménage, les petits travaux et l'organisation de notre repas dansant qui a encore été une belle réussite et un moment convivial. **Notez dans vos agendas que le prochain sera le 19 Octobre**, les talents de notre cuisinière vous garantiront un succulent repas et notre infatigable Jean-Louis assurera l'ambiance comme d'habitude. Nous comptons sur vous !

Bien amicalement de la part de toute l'équipe du conseil

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE WERENTZHOUSE

Bonjour à tous,

Tout d'abord je voudrais, au nom de tout le comité de l'amicale des donneurs de sang de Werentzhouse, souhaiter à tous une très très bonne année 2025.

Cette année comme toutes les autres, nous avons besoin de vous **lors de la collecte de sang qui aura lieu le vendredi 21 mars à la salle polyvalente de Werentzhouse de 16h30 à 19h30.**

Je sais d'avance que vous serez présents en nombre et vous en remercie chaleureusement.

Les autres dates des collectes de notre secteur auront lieu

Jeudi 14.08.2025 à Fislis

Vendredi 10.10.25 à Bouxwiller

Vendredi 12.12.25 à Bouxwiller

De plus, comme chaque année, nous organisons notre repas **Carpes Frites** qui aura lieu le **vendredi 18 avril à la salle polyvalente de Werentzhouse (Vendredi Saint)**

Carpes Frites ou poissons panés

Adultes : 18 Euros ; Enfants 6 à 12 ans : 9 euros ; Moins de 6 ans : Gratuit

Inscriptions et renseignements : Lachat Claudia : 06 60 88 06 51 (Attention Places limitées)

C'est avec grand plaisir aussi que nous acceptons des lots pour la tombola, ainsi que des pâtisseries

Un grand merci à tous pour votre soutien et votre générosité sans faille.

Au nom de tous les donneurs de sang, du comité et de moi-même je voudrais vous dire Merci !!!

DOMINGUEZ Cédric, Président des Donneurs de Sang de Werentzhouse

LES ECOLES

Le 24 janvier 2025, les élèves de CE1-CE2-CM2 de Werentzhouse ont participé à l'action "Journée franco-allemande".

La « Journée franco-allemande » met à l'honneur 62 ans d'amitié et de coopération entre la France et l'Allemagne. Le 22 janvier 2025 aura été la journée anniversaire de la signature du Traité d'amitié franco-allemand (dit Traité de l'Élysée).

Tout au long du mois de janvier, les élèves ont appris et chanté la chanson « Es lebe l'amitié, Vive la Freundschaft ». Après avoir travaillé autour des symboles français et allemand, ils ont mis ces symboles en images et illustré l'amitié franco-allemande à travers une production en art visuel. C'est après avoir parfaitement interprété la chanson des Fantastikinder qu'ils ont posé avec leurs productions dans la cour de l'école.

Bravo à eux pour leur implication !



A L'ECOLE MATERNELLE

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : lundi 14 octobre 2024

«NATHALIE et BARBARA (2 mamans) nous ont expliqué comment on fait si on va sur la route. Elles ont tracé un parcours avec une craie dans la cour. On a regardé à gauche et à droite, 3 fois, avant de traverser. Il y avait aussi des panneaux et un feu rouge. Quand c'est rouge, on ne peut pas passer. Quand c'est vert, on peut passer.

Dans la salle de jeu, Nathalie a joué avec des Playmobiles sur un tapis avec des feux rouges, verts et oranges qui s'allumaient. Barbara racontait l'histoire d'une fille qui va à l'école. C'était pour mieux comprendre comment être en sécurité sur la route et sur le trottoir.

C'était trop bien ! On a reçu des livres de l'histoire de Maëva, le permis piéton et une feuille qui explique encore la sécurité sur la route.»

Texte produit et dicté par les Grands lors de 2 séances de langage





CONCOURS MAISONS FLEURIES 2024

Le jury a sélectionné les familles qui se sont vues remettre un bon d'achat de 25 € à faire valoir auprès d'un horticulteur

Bravo à tous les participants !

| | |
|--|---------------------------|
| M. et Mme BAUMLIN Joseph | 13 grand'rue |
| Mme BRUN Sylvie | 6 rue du vignoble |
| M. et Mme DA SILVA Manuel | 4 rue de Bâle |
| M. et Mme DOEBELIN Raymond | 4 rue des anémones |
| M. et Mme DOUE Maurice | 13 rue de Ferrette |
| M. et Mme DURAND Vincent | 12 rue des vergers |
| Mme FREI Nicole -M. GRETH Frédéric | 8 grand'rue |
| M. et Mme GALLAND André | 3 rue du moulin |
| M. et Mme GUTZWILLER Robert | 3 rue de Bâle |
| M. et Mme HEINIS Jean-Paul | 9 rue de Ferrette |
| M. et Mme HOLLER Pierre | 24 grand'rue |
| Mme INDERBITZIN Claire | 40 grand'rue |
| Mme JONNER-HOLLER Nathalie | 4 rue du moulin |
| M. et Mme KEMPF Michel | 6 rue de Bâle |
| M. et Mme KLEIN Pascal | 1a rue de Ferrette |
| Mme LACHAT Agnès | 15 rue de Fislis |
| Mme LACHAT Mélanie—M. SCHMITT Fabrice | 6 rue des lilas |
| Mme LEROUX Paulette | 4a rue du vignoble |
| M. MORE Philippe | 2a rue des lilas |
| Musée des amoureux | rue de Ferrette |
| M. et Mme PATTY Jean-Marie | 2 grand'rue |
| Mme RUFFNY Raymonde | 12 rue des sapins |
| M. et Mme SCHMITT Aimé | 8 rue de Bâle |
| M. et Mme STACKLER Claude | 4 rue des lilas |
| M. et Mme WELKER Christian | 16 rue des lilas |
| Mme WILLIG Irène | 3 grand'rue |

Concours décors et illuminations de Noël 2024

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| M. et Mme BAUMLIN Joseph | 13 grand'rue |
| M. et Mme BILLOUD Alexandre | 4 rue chemin de fer |
| M. BLOCH Lionel—Mme BOLTZ Julie | 6 rue des pivoinés |
| M. et Mme BONNOT Patrice | 6 grand'rue |
| M. et Mme DOMINGUEZ Cédric | 4 rue des roses |
| M. et Mme DOUE Maurice | 13 rue de Ferrette |
| M. et Mme DURAND Nicolas | 19 grand'rue |
| M. et Mme ECKERT Norbert | 7 rue du muguet |
| M. et Mme FUHRER Kevin | 1 rue chemin de fer |
| M. et Mme GODINAT Joël | 11 rue des lilas |
| Mme GRAFF Patricia | 38 grand'rue |
| M. GUILLEMINOT David | 15 rue de Bâle |
| M. GUSSY Jérémie—Mme EHKIRCH F. | 7 rue des pivoinés |
| M. GUTENKUNST Markus | 3 rue de Fislis |
| M. et Mme GUTZWILLER Joël | 3 rue des roses |
| M. et Mme GUTZWILLER Robert | 3 rue de Bâle |
| M. et Mme HERTZOG Christian | 12 rue des chênes |
| M. et Mme HOFFMANN Christophe | 22 grand'rue |
| M. et Mme HOLLER Pierre | 24 grand'rue |
| Mme INDERBITZIN Claire | 40 grand'rue |
| Mme JONNER-HOLLER Nathalie | 4 rue du moulin |
| M. et Mme KEMPF Michel | 6 rue de Bâle |
| M. et Mme KHALDOUN Radji | 1 rue des vergers |
| M. et Mme KLEIN Pascal | 1a rue de Ferrette |
| M. et Mme KNEUBUHL Dominique | 2 rue hirondelles |
| M. et Mme KUGELIN Maurice | 7 rue du vignoble |
| Mme LEROUX Paulette | 4a rue du vignoble |
| Mme MARTY G.—Mme SCHORI Régula | 8 rue des roses |
| M. et Mme MASMUNSTER Clément | 3 rue des chênes |
| M. et Mme MEDINA Christian | 5 rue de Vasselay |
| M. MEISTER Philippe | IT SERVICES |



| | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Mmes MEYER Sylvie et Andrée | 9 grand'rue |
| M. et Mme MEYER Richard | 4 rue hirondelles |
| M. MORE Philippe | 2a rue des lilas |
| Mme NIGLIS Huguette | 15 grand'rue |
| M. et Mme PATTY Jean-Marie | Restaurant le Bürabus |
| M. et Mme RAUSER Christian | 5 rue des chênes |
| M. RICHTER S.—Mme SANDNER J. | 9 rue des roses |
| M. ROESCH Adrien—Mme CHABOUTE C. | 5 rue du vignoble |
| Mme RUFFNY Raymonde | 12 rue des sapins |
| Mme SCHITTLY Madeleine | 25 rue de Bâle |
| M. SCHMITT F.—Mme LACHAT M. | 6 rue des lilas |
| Famille SCHNEILIN Erwin | 11 rue des chênes |
| M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri | 17 rue du muguet |
| M. et Mme SECULA Christophe | 6 rue de Ferrette |
| M. et Mme STACKLER Claude | 4 rue des lilas |
| M. et Mme WALCH Christian | 15 rue des lilas |
| M. et Mme WELKER Christian | 16 rue des lilas |
| Mme WILLIG Irène | 3 grand'rue |
| M. WOLF D.—Mme WELKER S. | 4 grand'rue |

Ils et elles ont été primés(e) et ont reçu une bouteille de champagne. Bravo et merci à tous et toutes d'avoir donné un peu de lumière et de joie en cette fin d'année.

Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr et notre page facebook
<https://www.facebook.com/werentzhouse>

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 641 habitants au 1er janvier 2025.

ANALYSES D'EAU

Les comptes-rendus des analyses d'eau sont consultables sur le site www.werentzhouse.fr (rubrique intercom—eau—analyses d'eau). Ils sont également affichés en mairie.

COLLECTE DES CARTONS

Il est inutile de déchirer les cartons et les mettre dans un sac à tri (trop volumineux) ; il suffit de les déplier et les poser sur le trottoir la veille du jour de ramassage.

SOUVENIR Français

Le Souvenir Français qui s'occupe notamment de l'entretien des tombes des soldats morts pour la France remercie les habitants pour leurs dons lors de la quête du 1er novembre au cimetière.

OPERATION BRIOCHES 2024

L'APEI de Hirsingue remercie les personnes qui ont versé un don par l'achat d'une brioche ainsi que les fidèles bénévoles qui ont fait du porte à porte. La collecte dans notre commune s'élève à 1261.80 €

RECHERCHONS des bénévoles pour renforcer l'équipe qui assure la quête pour
LA LUTTE CONTRE LE CANCER

UNE CABANE EPHEMERE EN FORET OUI, MAIS EN SUIVANT QUELQUES REGLES

Un projet de construction de cabane a été trouvé en forêt communale, que nous avons dû démonter à regret car située dans une zone qui était en passe d'être exploitée et surtout parce que les bâtisseurs ont coupé de nombreux petits arbres



QUELQUES REGLES A RESPECTER

Les enfants ont de tous temps construit des cabanes éphémères en forêt et la tradition doit perdurer, mais

- ⇒ ne pas construire dans les forêts privées (se renseigner à la mairie)
- ⇒ utiliser uniquement du bois mort au sol ; ne rien couper ; respecter les arbres ; ne pas utiliser de liens non dégradables , à base de plastique, ni de clous, ni de vis
- ⇒ utiliser uniquement les matériaux à disposition dans la forêt (ne pas installer une vieille fenêtre par exemple) car il arrivera un temps où cette cabane sera abandonnée et la fenêtre restera sur place.

Rapporter d'autres matériaux peut être considéré comme un dépôt sauvage ; les brigades vertes ou les agents ONF peuvent verbaliser pour des dépôts sauvages, des constructions illégales ou des dégradations en forêt. Merci de signaler en mairie tout dépôt sauvage que vous constatez.

RAPPEL CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS FIXES : il est en principe (sauf exceptions) interdit de construire un bâtiment dans une forêt, même privée.

PROCHAINES MANIFESTATIONS EN 2025

| Nom de la fête | Dates | Association | Lieu | nature |
|--|--|--|---------------------------------------|---|
| Elsassputz | Samedi 15 mars à 9 h | Commune | Rendez-vous devant l'atelier communal | Nettoyage du ban communal |
| Don du sang | Vendredi 21 mars de 16 h 30 à 19 h 30 | Amicale des donneurs de sang de Werentzhouse | Salle polyvalente | Don du sang |
| Repas carpes frites | Vendredi 18 avril à midi | Amicale des donneurs de sang de Werentzhouse | Salle polyvalente | repas |
| Chasse aux œufs et à la bière | Lundi 21 avril à partir de 14 h 30 | Commune | Forêt | Chasse aux œufs et à la bière |
| Journée citoyenne | Samedi 17 mai de 7 h 30 à 13 h | Commune | Ban de la commune | Journée de travail |
| On the moon again | Samedi 14 juin | Commune | Salle polyvalente | Observation de la lune—animations —petite restauration |
| Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins | Dimanche 29 juin de 10 h à 16 h | Famille LACHAT José 11 rue de Ferrette | Moulin 11 rue de Ferrette | Portes ouvertes—restauration sur place—animations pour petits et grands |
| Journée citoyenne | Samedi 20 septembre de 7 h 30 à 13 h | Commune | Ban de la commune | Journée de travail |
| Déjeuner paroissial | Dimanche 19 octobre à midi | Conseil de Fabrique | Salle polyvalente | Repas dansant |
| Marché de Noël | Samedi 15 et dimanche 16 novembre | ACCW | Salle polyvalente | Marché de Noël et petite restauration |
| Fête de la St Nicolas | Vendredi 5 décembre | Commune | Salle polyvalente | Enfants jusqu'à 11 ans |
| Cabane à vin chaud | Samedis 6, 13, 20 et 27 décembre à partir de 17h30 | ACCW | Parking de l'église | Vin chaud |
| Fête de Noël des aînés | Dimanche 7 décembre | Commune | Salle polyvalente | Sur invitation |
| Réveillon du Nouvel An | Mercredi 31 décembre | Sundgo'thaï animations | Salle polyvalente | Repas dansant |

Opération Elsässputz 2025

(grand nettoyage de printemps à l'alsacienne)



Rendez-vous à tous les bénévoles le samedi 15 mars à 9 h 00 devant l'atelier communal pour le grand nettoyage de printemps du ban communal, suivi par le pot de l'amitié. Les gants et les sacs poubelles sont fournis sur place (se munir de bottes et d'un gilet fluo).